



Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

COP'1 DE PRINTEMPS



2026

DU LUNDI 13 AVRIL AU VENDREDI 17 AVRIL 2026

A L'ÉCOLE POINCARÉ À REVIGNY-SUR-ORNAIN

Inscription à partir du lundi 23 mars jusqu'au jeudi 2 avril 2026

Inscription sous forme de forfait de 3 jours minimum
(consécutifs ou non, avec ou sans repas*)

**Repas obligatoire le mardi (sortie prévue)*

Renseignements et inscription :

Communauté de Communes du Pays de Revigny

5bis Avenue du XV^e Corps - 55800 Revigny-sur-Ornain

03 29 78 92 44 - alsh@copary.fr

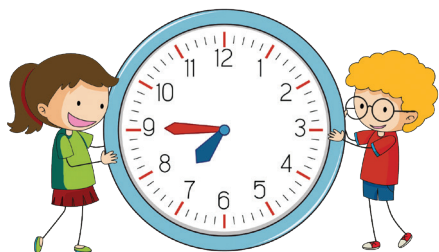
WWW.COPARY.FR

INSCRIPTIONS

Du lundi 23 mars au jeudi 2 avril 2026

- Les dossiers peuvent être envoyés par mail (alsh@copary.fr) ou déposés au siège de la COPARY (5bis Avenue du XV^e Corps à Revigny-sur-Ornain)
- Les dossiers sont téléchargeables sur notre site internet www.copary.fr
- Les documents suivants sont à fournir obligatoirement :
 - La fiche de renseignements
 - La fiche d'inscription complétée et signée
 - La fiche sanitaire complétée et signée
 - Le numéro allocataire CAF
 - Les bons ATL CAF
 - Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) le cas échéant
 - L'attestation de Quotient Familial du mois en cours
 - Un justificatif de domicile

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.



JOURNÉE TYPE À L'ALSH

- ⌚ 7h45 à 9h15 : Accueil échelonné des enfants
- ⌚ 9h15 à 11h45 : Temps d'activité
- ⌚ 11h45 à 12h15 : Départ échelonné pour les enfants qui repartent à midi
- ⌚ 13h15 à 13h45 : Retour échelonné pour les enfants qui n'ont pas mangé sur place
- ⌚ 13h45 à 17h00 : Temps d'activité et goûter
- 17h00 à 18h15 : Départ échelonné des enfants

